

LA GESTION DE L'EAU EN AGRICULTURE : UN ENJEU POUR LA FRANCE



2 0 0 6



LES CHIFFRES CLEFS

100 000 IRRIGANTS POUR 1,9 MILLION D'HECTARES IRRIGUÉS EN FRANCE, SUR UN TOTAL DE 28 MILLIONS D'HECTARES CULTIVÉS

Ce chiffre est stable depuis 1992.

(Source Agreste Enquête structure 2003)

170 MILLIARDS DE M³ DE PLUIE EFFICACE SUR LA FRANCE

Sur les 170 milliards de m³ disponibles, seuls 4,5 milliards de m³ d'eau de pluie, soit 3%, sont prélevés par l'agriculture.

(Source BRGM - Bureau de Recherche Géologique et Minière)

6,9% DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISÉE EST IRRIGUÉE EN FRANCE

Ce qui correspond à la moyenne mondiale (28% aux Pays-Bas, 16% en Italie, 13% en Espagne).

LES CULTURES IRRIGUÉES EMPLOIENT 2 FOIS PLUS DE PERSONNES

A surface équivalente, les exploitations irriguées mobilisent deux fois plus d'emplois que les autres.

(Source Cemagref - 1998)

10 MILLIONS D'EUROS

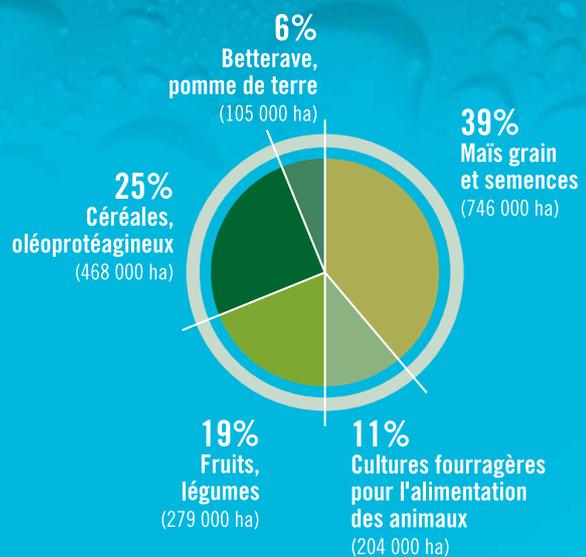
C'est le montant des contributions annuelles des irrigants aux Agences de l'eau.

10 000 EUROS PAR AN

C'est le coût moyen de l'irrigation pour un agriculteur.

DANS 100 ANS, EN FRANCE, LES TEMPÉRATURES MOYENNES AURONT AUGMENTÉ DE 1 À 6°C

(Source Météo France)



L'IRRIGATION EN FRANCE EN 2003 1,9 million d'hectares

Superficies irriguées en 2003 (Source Agreste Enquête structure 2003)



LES IDÉES REÇUES SUR L'IRRIGATION

L'EAU POTABLE EST PRIORITAIRE

VRAI Les irrigants sont favorables à la priorité donnée à l'alimentation en eau potable dans la gestion partagée de l'eau.

L'IRRIGATION EST LA CAUSE DE SÉCHERESSE

FAUX Ce sont le manque de pluie et l'absence de politique volontariste de gestion de l'eau qui engendrent les pénuries d'eau. Les apports d'eau par l'irrigation se font en fonction des besoins des cultures et non pas de façon systématique et permanente pendant la saison.

LES AGRICULTEURS NE PAYENT PAS L'EAU

FAUX Les agriculteurs payent l'eau par un système de redevance. De plus, le prix de l'eau au robinet pour un particulier n'est pas comparable à celui payé par les irrigants. Le prix de l'eau potable intègre non seulement le coût de l'eau mais aussi celui de son assainissement, de son acheminement et de l'entretien des réseaux. En revanche, l'agriculteur paie une eau brute et, parallèlement, a à sa charge le coût du pompage, du transport et de la distribution de l'eau.

IRRIGUER RÉPOND AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS

VRAI L'irrigation, très contrôlée, est indispensable pour réaliser une production répondant aux normes qualitatives du marché et aux attentes du consommateur.

ARROSER DE JOUR ENTRAÎNE UNE ÉVAPORATION DE 50%

FAUX Le jour, l'eau perdue par évaporation directe reste inférieure à 10%*. Arroser uniquement la nuit concentrerait le pompage sur un temps plus court, alors qu'il faut le répartir pour préserver les débits des cours d'eau.

* Source INRA / Cemagref

IL Y A PEU DE DÉPARTEMENTS QUI IRRIGENT

FAUX Tous les départements sont concernés par l'irrigation au travers des cultures céréalières, des fruits et légumes et des productions destinées à l'alimentation du cheptel.

> 69 départements sur les 102 départements français ont une surface irriguée significative.

> L'irrigation concerne de nombreuses productions :

- **Pomme de terre** : 22% des exploitations et 36% de la surface.
 - **Maïs** : 27% de la surface.
 - **Vergers et petits fruits** : 70% des exploitations et 85% de la superficie arboricole.
- L'irrigation très contrôlée (essentiellement du

goutte à goutte) est indispensable pour produire des fruits correspondant aux normes du marché et aux attentes du consommateur.

- **Légumes frais** : 86% des exploitations et 80% de la surface. L'irrigation des légumes a lieu au moins une fois par cycle de production et parfois pendant toute sa durée.

> En horticulture, un arrêt total de l'irrigation entraîne la mort du végétal.

> L'irrigation est obligatoire pour certaines cultures de semences (betteraves ou potagères) pour assurer un approvisionnement en semences de qualité.

L'IRRIGATION EN FRANCE, des solutions existent



LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE PAR LES AGRICULTEURS ET LES CHERCHEURS

Les irrigants de France, conscients de leur rôle dans la préservation du patrimoine écologique français, ont déjà adopté des mesures afin de répondre aux attentes sociétales.

■ Transparence

Le taux d'équipement en compteurs d'eau est de plus de 98% chez les agriculteurs irrigants.

■ Gestion concertée

Les irrigants, avec l'appui des Chambres d'Agriculture, en liaison avec les collectivités territoriales, les Administrations et les Agences de l'eau ont mis en œuvre, là où c'était nécessaire, des tours d'eau ou le partage concerté des volumes.

■ Financement

Les irrigants versent une contribution annuelle de 10 millions d'euros aux Agences de l'eau. Par ailleurs, le poste irrigation représente plus de 10 000 euros par an et par agriculteur pour une eau brute bien différente de l'eau du robinet (redevance sur l'eau, énergie et équipement en matériel).

■ Recherche et développement

Pour économiser l'eau, la profession travaille à :

- la recherche de variétés résistant mieux à la sécheresse,
- l'amélioration des matériels d'aspersion,
- l'amélioration continue du pilotage de l'irrigation.

■ Connaissance de la ressource

Des études hydrogéographiques par bassin sont réalisées sur les rivières et les nappes.

■ « La Charte des Irrigants » formalisera l'engagement de toute la profession



→ AUX CÔTÉS DES IRRIGANTS, L'IMPLICATION NÉCESSAIRE DES POUVOIRS PUBLICS

Au-delà de toutes les mesures déjà adoptées par les irrigants de France, de nombreux travaux collectifs sont toujours nécessaires. Seul, un accompagnement des Pouvoirs Publics pourra permettre la mise en place d'une politique de l'eau volontaire et concertée.

■ La reconnaissance des efforts des irrigants

Les irrigants doivent être représentés dans toutes les instances décisionnaires sur l'eau et à tous les niveaux, tant locaux que nationaux.

■ Stockage : un plan national ambitieux

Une bonne gestion de l'eau suppose de stocker une eau abondante en hiver pour mieux la répartir en été. Ainsi, un programme stratégique et volontariste de stockage de la ressource hivernale doit être mis en place dès aujourd'hui et inscrit dans la durée. Et, ce, d'autant plus que les études sur le changement climatique montrent que les sécheresses estivales seront demain plus fréquentes. Il faut notamment financer des retenues d'eau et des bassins de stockage de proximité.

■ Associer à une participation des agriculteurs un soutien financier des Pouvoirs Publics

Au niveau d'un bassin, la bonne gestion de l'eau profite à l'ensemble de la collectivité. La création de ressources nouvelles contribue à la vie économique rurale, au maintien de filières agro-industrielles génératrices d'emploi, et à un partage de la ressource en eau équitable entre tous.



UNE RETENUE D'EAU PEUT SATISFAIRE PLUSIEURS USAGES :

Eau potable, vie de la rivière, activité économique, industrielle et agricole, pêche, tourisme.

LA GESTION DE L'EAU EN AGRICULTURE : UN ENJEU POUR LA FRANCE



ANPLC

